

MINISTÈRE D'ÉTAT,
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DE L'INTEGRATION AFRICAINE
ET DE LA DIASPORA

SECRETARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 78^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES

Thème :

« Rétablir la confiance et raviver la solidarité : Accélérer l'action menée pour réaliser le programme 2030 et ses Objectifs de Développement Durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et la durabilité pour tous »

DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

New York, le 21 septembre 2023

Excellence Monsieur Dennis Francis, Président de la 78^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies ;

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Honorables délégués ;

Monsieur le Président,

Représentant à cette tribune le Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane OUATTARA, je voudrais vous adresser ses chaleureuses et cordiales salutations auxquelles je m'associe.

Je voudrais également, au nom du Président Alassane OUATTARA, exprimer nos chaleureuses félicitations à vous, Monsieur le Président de la 78^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, non seulement pour votre élection mais également pour la conduite efficace de nos travaux.

Au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Antonio Guterres, je voudrais renouveler la reconnaissance de la Côte d'Ivoire et le plein soutien du Gouvernement ivoirien à ses différentes initiatives visant à faire de l'ONU, plus que jamais, « un centre où s'harmonisent les efforts des nations ».

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Notre session se tient dans un contexte de grande incertitude pour notre planète et pour nos Etats, confrontés à de crises de grande ampleur. Cette situation entrave significativement la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur le développement durable et limite notre capacité à relever collectivement ces défis.

A l'heure du bilan, nous devons nous rendre à l'évidence, que les ressources attendues pour le financement de cet important agenda manquent à l'appel, notamment pour les pays en développement. Face à ce constat, il nous faut agir vite et faire preuve de solidarité, afin que le financement des Objectifs du Développement Durable (ODD) soit pérenne et prévisible. La noble ambition de l'agenda 2030 ne peut continuer d'être tributaire des dépenses de sécurité qui augmentent, d'année en année, à travers le monde.

C'est pourquoi, ma délégation salue la pertinence du thème de cette 78^{ème} session de l'Assemblée générale, qui nous invite à davantage d'engagements et d'efforts, pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Nous devons, pour cela, réduire sans délais, le coût des conflits qui minent le développement de nos pays, en privilégiant la prévention des conflits et les mécanismes de leur règlement pacifique.

Dans le même temps, nos gouvernements doivent renforcer la résilience de nos économies, afin qu'elles contribuent au financement des ODD. C'est dans cette perspective que la Côte d'Ivoire accueille, avec un intérêt tout particulier, la proposition du Secrétaire Général d'un Nouvel Agenda pour la Paix, destiné à repenser nos priorités en matière de préservation et de consolidation de notre sécurité collective.

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Il est temps que la communauté internationale se mobilise et agisse, afin que les parties au conflit en Ukraine et l'ensemble de leurs partenaires extérieurs, s'engagent dans la voie d'un règlement politique de cette guerre. Au-delà du risque d'escalade de la violence et des atteintes aux droits de l'homme, ce conflit entretient l'inflation mondiale, engendre des pénuries de denrées alimentaires essentielles et menace de plonger des millions de personnes dans la famine. Au regard de sa portée, de ses conséquences, et des flux financiers qu'elle mobilise, la guerre en Ukraine porte un coup certain au financement de l'Agenda des ODD.

Mon pays appelle également la communauté internationale à s'engager aux côtés de l'Afrique, dans la lutte contre les groupes armés terroristes, qui déstabilisent des pans entiers du continent, du Sahel à la Corne de l'Afrique. La lutte contre le terrorisme coûte cher aux pays Africains et particulièrement à la Côte d'Ivoire, qui accueille, en plus, sur son sol, des milliers de réfugiés issus des pays voisins en crise. Ces importantes ressources financières manqueront, à coup sûr, au financement des dépenses prioritaires et des ODD. Partout où ils sévissent, les groupes terroristes armés réduisent à néant des décennies de progrès, dans les secteurs essentiels de l'éducation, de la santé, de la culture et du travail. Mieux, ils dénieux aux femmes et aux minorités leurs droits fondamentaux, et rejettent toute idée de liberté et de démocratie.

C'est dans cette perspective que mon pays invite les Nations Unies et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à examiner les modalités de financement du plan d'actions prioritaires antiterroristes, adopté par la CEDEAO en 2019, et qui tarde à être mis en œuvre.

Pour sa part, la Côte d'Ivoire veille au fonctionnement effectif de l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme de Jacquville, créée en collaboration et avec l'appui de partenaires bilatéraux et multilatéraux, et qui jouit déjà d'une excellente réputation.

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le dérèglement climatique demeure entier, et impacte très fortement nos économies, et notre capacité à répondre au défi du financement du développement. Les pays en développement, comme la Côte d'Ivoire, qui y contribuent de façon marginale, sont touchés de manière disproportionnée, et en paient le plus lourd tribut.

Tenant compte de sa vocation agricole, mon pays ambitionne de renforcer la lutte contre les effets du changement climatique, afin d'améliorer la résilience des populations ; il s'agit, dans un premier temps, d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, et ensuite, dans un deuxième temps, d'amener les populations à développer une conscience citoyenne en matière de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable.

A cette fin, nous exhortons les partenaires, qui se sont engagés à nos côtés lors de la COP15, organisée à Abidjan en mai 2023, à poursuivre leur soutien en faveur de la mise en œuvre de l'Initiative d'Abidjan, appelée aussi Abidjan Legacy Program. Cette initiative de référence en matière de restauration des terres, de préservation de la biodiversité, et de développement d'une agriculture responsable, constitue une chance à saisir pour les générations actuelles, et à venir.

Face aux enjeux actuels, les partenaires bilatéraux et multilatéraux doivent tenir leurs engagements financiers, au titre de l'Accord de Paris sur le climat (COP21), et faciliter, de ce fait l'entrée en vigueur du Fonds pour les pertes et dommages, créé lors de la COP27 en Egypte.

La Côte d'Ivoire se réjouit du succès du Sommet Africain sur le Climat, tenu à Nairobi les 5 et 6 septembre 2023, et de l'exceptionnelle mobilisation du continent, pour faire entendre sa voix lors de la prochaine COP28 à Dubaï.

C'est le lieu d'inviter la Communauté Internationale à soutenir les recommandations de Nairobi sur le climat, notamment en ce qui concerne l'accroissement de la capacité de productions des énergies renouvelables sur le Continent. La multiplication et l'enchaînement des épisodes climatiques violents constatés ces dernières années entraînent partout d'importantes destructions matérielles et des bilans humains dramatiques. Ces ravages, prix de notre inaction climatique, effacent les progrès réalisés dans l'atteinte des ODD, en particulier par les pays les plus vulnérables au réchauffement climatique. C'est dire combien la lutte contre le réchauffement climatique va nécessiter davantage de solidarité, et de ressources dédiées au financement des ODD, de même que l'adaptation de nos économies et de nos sociétés.

Monsieur le Président,

La pandémie de la COVID-19 a révélé la fragilité de nos systèmes de santé et ralenti, entre autres, le rythme de la croissance économique sur le continent africain. Elle a surtout rappelé l'importance de bâtir une réelle solidarité internationale, pour faire face aux menaces multiformes auxquelles l'Humanité demeure exposée.

Les effets de cette pandémie continuent de peser sur nos économies, et sur notre capacité à faire face à la demande sociale pressante. Nous devons tirer tous les enseignements d'un péril qui pourrait à nouveau menacer le monde entier.

C'est pourquoi ma délégation salue la tenue, au cours de la présente session, des rencontres de haut niveau sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, la lutte contre la tuberculose, ainsi que la couverture sanitaire universelle.

S'agissant de la couverture sanitaire universelle, je voudrais rappeler que mon pays s'est doté d'un régime dénommé Couverture Maladie Universelle, entré en vigueur depuis octobre 2019. Je souhaite que le partage d'expériences, au cours de cette session, offre des opportunités pour le renforcement de nos systèmes de couverture sanitaire.

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Sous l'égide du Président de la République, la Côte d'Ivoire consolide ses avancées démocratiques. En témoigne notamment, le bon déroulement des récentes élections municipales, régionales et sénatoriales, que nous venons d'organiser respectivement les 2 et 16 septembre 2023.

Ces élections ont vu la participation de toutes les grandes formations politiques du pays et se sont déroulées dans la transparence et dans un climat apaisé, démontrant ainsi la maturité politique du peuple ivoirien. La stabilité, la paix et la démocratie qui règnent en Côte d'Ivoire permettent au Président de la République, SEM. Alassane Ouattara, de poursuivre son œuvre de transformation et de modernisation de son pays.

Les progrès formidables réalisés par la Côte d'Ivoire dans tous les secteurs ont favorisé des avancées significatives dans la mise en œuvre des ODD. La solidité de l'économie ivoirienne a permis de baisser considérablement le taux de pauvreté, qui se situe aujourd'hui autour de 36%, contre 56% en 2011. Ce taux devrait se réduire davantage, et descendre à 20% en 2030. Dans le même temps, et depuis 2015, un ambitieux programme de Filets sociaux productifs permet d'assister les ménages les plus démunis.

Dans cette même dynamique, le gouvernement a adopté un programme social ambitieux, le PS-Gouv, qui permet de lutter contre les fragilités sociales. Cette politique du gouvernement et les plans nationaux de développement successifs ont permis d'améliorer l'état des ODD en Côte d'Ivoire. Mais toutefois, ces progrès sociaux sont fortement fragilisés par l'afflux massif de réfugiés en provenance des pays voisins frappés par le terrorisme.

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Nous faisons tous le même constat : nos Etats sont loin d'être dans la position de pouvoir réaliser les ODD d'ici à l'échéance de 2030. Le financement de notre agenda du développement, nous rappelle l'urgence d'inscrire notre action dans le cadre du Multilatéralisme, qui est tout indiqué pour aborder les défis globaux du moment. Il nous interpelle également, sur la nécessité de réformer la gouvernance mondiale à tous les niveaux, et à retrouver le sens de la solidarité entre les nations. Un principe cher à S.E.M. le Président Alassane Ouattara, et auquel nous a également invité le Secrétaire Général, S.E.M. Antonio Guterres, dans son discours d'ouverture.

Je vous remercie.